

TERRITORIAUX : APRÈS LE CNFPT, LE GOUVERNEMENT ENVISAGERAIT-IL DE S'ATTAQUER À NOS PRIMES ET INDEMNITÉS ? POUR FO C'EST NIET !

Si les informations révélées par la presse se confirmaient, ce serait une nouvelle attaque majeure contre les agents de la Fonction Publique Territoriale.

Selon un article publié hier par Acteurs publics le 26 janvier 2026, Matignon aurait confié une mission aux trois grandes inspections de l'État, dont l'IGAS. Cette mission porterait sur l'ensemble des primes et indemnités des agents publics, titulaires comme contractuels.

Sous différents prétextes, la lettre de mission évoquerait explicitement l'identification d'économies "substantielles", avec plusieurs scénarios destinés à réduire les dépenses !

En d'autres termes, les primes et indemnités pourraient devenir une nouvelle variable d'ajustement budgétaire, et les agents publics, dont les Territoriaux, seraient une nouvelle fois durement pénalisés.

Après :

- Le refus persistant de revaloriser le point d'indice à la hauteur de l'inflation,
- Le tassement des grilles et l'écrasement des carrières,
- Le recours massif aux agents contractuels au détriment du statut,
- La suppression de la GIPA,
- Le maintien de milliers d'hospitaliers avec un traitement sous le SMIC,
- L'abattement de 10 % en cas d'arrêt-maladie,
- Le refus de toutes négociations catégorielles sur des professions en souffrance clairement identifiées,

le gouvernement pourrait désormais s'en prendre directement aux primes et indemnités.

Pour la Fédération FO-SPS, trop c'est trop ! FO avertit solennellement le gouvernement que s'attaquer une nouvelle fois aux salaires des territoriaux, par le biais des primes et indemnités, constituerait une ligne rouge. Une telle orientation ne ferait qu'aggraver l'état du service public local.

En effet, pour les territoriaux qu'ils soient, administratifs, socio-éducatifs, médico-techniques, techniques, les primes, malheureusement, compensent des salaires indiciaires insuffisants, reconnaissent parfois la pénibilité, les sujétions et les contraintes horaires, et permettent pour beaucoup tout simplement de boucler les fins de mois ! Chacun se plaint du manque d'attractivité, et le gouvernement envisagerait de les faire fuir un peu plus ?

Fédération des Personnels
des Services Publics et
des Services de Santé
Force Ouvrière

www.fo-publics-sante.org
fo.sante-sociaux@fosp.com
fo.territoriaux@fosp.com

Tél. : 01 44 01 06 00

153 - 155 rue de Rome
75017 PARIS

Fédération des Personnels
des Services Publics et
des Services de Santé
Force Ouvrière

www.fo-publics-sante.org
fo.sante-sociaux@fosps.com
fo.territoriaux@fosps.com

Tél. : 01 44 01 06 00

153 - 155 rue de Rome
75017 PARIS

Pour la Fédération FO-SPS, l'urgence reste la revalorisation du point d'indice et des grilles indiciaires, mais aussi la revalorisation des primes et indemnités qui pour certaines n'ont pas été augmentées depuis 1982 !

FO refuse qu'un seul euro soit déduit du régime indemnitaire des agents territoriaux !

La Fédération FO-SPS rappelle qu'au regard de la situation particulièrement difficile des agents de collectivités et établissements publics, FO a déposé un préavis de grève national d'une durée de 6 mois à compter du 01/02/2026, afin de couvrir tous les mouvements qui s'organisent et vont s'organiser sur les conséquences mortifères de ce budget sur les collectivités et agents de la FPT dans les semaines et mois très prochains.

Devant l'ensemble de ces éléments, la Fédération FO-SPS est confortée dans son refus de participer à la conférence Travail Emploi Retraites.

Le secrétariat fédéral

Fait à Paris, le 29 janvier 2026